

Conditions de participation aux cours

Claire Rufenacht
clairetango.ch
unautresouffle.ch




Un autre souffle

CONDITIONS GENERALES

PLANNING

Les tarifs indiqués ont été établis en tenant compte de la déduction de toutes les journées de fermeture indiquées dans les dates des cycles des cours (vacances, déplacements des professeurs, jours fériés).

PRESENCE

La présence des élèves aux cours auxquels ils.elles se sont inscrit.e.s doit être régulière pour assurer la bonne progression du niveau du cours et la qualité de l'enseignement. Avant chaque cours, le professeur concerné note les élèves présent.e.s. Tou.te.s les élèves doivent être inscrit.e.s au préalable auprès du professeur.

En cas d'absence : arrangements possibles pour les cours hebdomadaires par un remplacement par un autre [cours](#) selon les places disponibles. L'élève est responsable de contacter le professeur pour le prévenir de son absence et trouver une possibilité de rattrapage en venant à un autre cours, dans le cas où c'est possible. S'il n'y a pas d'autre cours pour rattraper le cours manqué, ou si cela ne correspond pas aux disponibilités de l'élève, aucun remboursement ne sera effectué et le cours sera perdu.

Uniquement en cas de maladie ou accident pour une absence de plus de deux semaines (sur présentation d'un certificat), une prolongation de la série sur la série suivante est possible.

COTISATION AMAA et ADEM

Pour les cours donnés dans le cadre de l'AMAA et des ADEM, les élèves doivent s'acquitter annuellement de leur cotisation auprès de l'AMAA ou des ADEM selon le cours choisi (voir détails sur www.clairretango.ch/horaires-et-tarifs). Ils contactent directement le secrétariat de l'AMAA ou des ADEM. Leur carte de membre leur sera demandée par le professeur en début de cycle.

REGLEMENT INTERIEUR

Les règles de base : respecter les professeurs et les autres élèves, prévoir d'arriver 5 minutes avant l'heure de démarrage du cours, apporter une paire de chaussures d'intérieur, de danse, ou de chaussettes... et avoir une attitude bienveillante !

CONDITIONS TARIFAIRES

Concernant les forfaits, ils sont payables par avance, au début de chaque cycle par virement bancaires, Twint ou en espèces. Nous n'envoyons pas de facture, évitant ainsi la consommation de papier. Si besoin, sur demande de l'élève, une facture peut être envoyée par e-mail à l'élève.

Les cours éventuellement manqués par l'élève ne sont en aucun cas remboursés ni déduits des paiements restant à effectuer. En cas d'empêchement exceptionnel de l'élève pour assister à son cours, l'élève peut prendre un autre cours en remplacement dans la semaine, en avertissant au préalable le professeur.

La reconduction des abonnements pour un nouveau cycle est tacite donc automatiquement effectuée sauf résiliation par l'élève par courrier/email/message adressé au professeur à la fin du cycle. Aucune démission ne sera acceptée. Les sommes versées ne seront pas remboursées et les montants à payer restent dus. En cas d'accident ou de maladie se prolongeant plus de 2 semaines, la période de validité de la formule sera prolongée de la durée correspondante, exclusivement sur présentation d'un certificat médical et en ayant averti au préalable le professeur par écrit.

COURS D'ESSAI

Avant l'inscription au cycle, il est possible de faire un cours d'essai sans engagement d'une valeur de 30.- déduit à l'achat du forfait.

DROIT A L'IMAGE

Sauf avis contraire de l'élève ou de son représentant légal (nous contacter dans ce cas), le professeur se réserve le droit d'utiliser les images photographiques ou filmées en cours ou durant les spectacles pour sa communication (réseaux sociaux - site internet - brochures - programmes - affiches - flyers).

RESPONSABILITE

La responsabilité de l'école n'est pas engagée pour tous les dommages, accidents, blessures, causés ou subis lors des cours ou durant les spectacles ainsi que pour les vols éventuels commis dans les vestiaires et à l'intérieur des locaux; les élèves doivent par conséquent s'assurer eux-mêmes contre ces risques. L'élève(son représentant légal le cas échéant) certifie ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique de la danse.




Un autre souffle